



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Janvier Février 2009
Bulletin N°50

EDITORIAL

Le 50ème bulletin !

Ce premier bulletin de l'année 2009 porte le numéro 50. Depuis le début de la numérotation des bulletins, dans le courant de l'année 2000, cinquante numéros ont été réalisés et diffusés par l'Association. Un tous les deux mois, régulièrement, avec quatre pages destinées aux adhérents de l'Association. De nombreux « institutionnels » le reçoivent également: élus, fonctionnaires, associatifs, etc.

Exceptionnellement, ce numéro 50 sera distribué dans tout le quartier, à toutes les familles, adhérentes ou non. L'objectif est de permettre à ceux qui ne sont pas membres de notre Association d'en prendre connaissance et proposer à ceux qui le souhaitent de nous rejoindre.

Le bulletin est un outil privilégié de communication : on y trouve des informations sur le quartier, des pages d'histoire locale, le compte-rendu de l'activité de l'Association, des questions sur les sujets faisant débat, le tout dans l'esprit d'indépendance qui est le fondement de l'Association.

L'an dernier, cent cinquante familles – près de la moitié du quartier – ont adhéré à l'Association. Dans les jours qui viennent, nous proposerons l'adhésion pour 2009. Pour bien commencer la nouvelle année, pour renforcer le lien social et la solidarité dans le quartier, pour une meilleure qualité de vie, nous attendons des adhésions nouvelles et des réadhésions fidèles comme à l'accoutumée.

Le bulletin « papier » est complété depuis peu par un site Internet accessible à tout internaute, à l'adresse : www.arqm.asso.fr/. Il est mis à jour régulièrement avec des dossiers nouveaux. Dernier en date : le projet de construction de 55 logements donnant sur l'avenue Jean Jaurès, dans le secteur de la rue Léon Fontaine. Bonne année à toutes et à tous, et bonne lecture de ce numéro 50.

AGENDA

- Samedi 31 janvier : visite du Sénat. Prévoir un départ de Sartrouville vers 10h. La visite commence à 11h (durée 2 heures environ). Inscriptions auprès de l'Association (places limitées). Cette visite est organisée par le CADEB, Collectif d'environnement de la Boucle de Montesson auquel notre Association est adhérente.
- Samedi 21 mars 2009: Portes ouvertes au lycée Jules Verne, de 9h à 16h.
Site Internet : www.lyceejulesverne.net.
- Du 26 avril au 3 mai : Festivités du millénaire de l'Eglise Saint-Martin (concerts, conférences, ...)
- Dimanche 17 mai: Sortie vélo avec l'Association. Destination probable : l'étang du Corra, en forêt de Maisons-Laffitte.
- Samedi 13 juin : repas de quartier au Lycée Jules Verne.

ADHESION A L'ASSOCIATION

L'adhésion est proposée à tout riverain demeurant dans le quartier de la mairie. L'appel de cotisation sera distribué courant janvier. Les internautes pourront aussi le trouver sur le site Internet. La cotisation est toujours de 6 euros par famille et inclut l'abonnement au bulletin de quartier (6 numéros par an).

SECURITE ROUTIERE

« Deux tiers des accidents de la route et un tiers des accidents mortels ont lieu en zone urbaine. » (source : journée européenne de la sécurité routière, octobre 2008.)

Pistes d'actions proposées :

- Mieux déterminer les besoins des usagers vulnérables, comme les piétons et les utilisateurs de deux-roues.
- Aménager nos villes pour une meilleure sécurité routière.
- Modifier les comportements des citoyens pour une nouvelle culture de la prévention.

REUNION AVEC M. LE MAIRE

Le 19 novembre dernier, une délégation de l'Association a été reçue par M. le Maire, en présence de M. Kermarrec, Directeur Général des Services Techniques municipaux.

Voici l'essentiel des réponses apportées aux questions posées par l'Association.

- Les travaux sur la digue : *le calendrier va être défini prochainement avec le Département. Les travaux seront précédés d'une enquête publique qui permettra aux personnes intéressées de prendre connaissance du dossier.*
- Sécurité des enfants se rendant à l'école: *dès la fin des travaux de la rue Louise Michel, le carrefour Jaurès-Hortense Foubert retrouvera sa configuration antérieure : le feu appel piétons permet une traversée sécurisée, sans qu'il soit besoin d'agents municipaux à cet endroit. La ville étudiera la possibilité d'installer des panneaux clignotants « écoles » dans les 2 sens à ce carrefour, et vérifiera que les jardinières ne cachent pas la vue des enfants.*
- Sécurité des piétons sur le trottoir impair de la rue Jean Nicolle. *M. le Maire ne partage pas l'inquiétude de l'Association à ce sujet. Toutefois, une étude diagnostique sera effectuée (nombre et vitesse des véhicules, risques pour les piétons sur le trottoir, ...). Selon les résultats de cette étude, et si nécessaire, des aménagements seront proposés.*
- Réglementation du stationnement payant: *pas de changement, sauf que la vente des cartes mensuelles d'abonnement est désormais assurée par le gestionnaire de la gare routière. A l'étude : un tarif réduit pour les commerçants, s'ils stationnent hors quartiers centraux afin de libérer des places dans ceux-ci.*
- Projet immobilier du 28 avenue Jean Jaurès: *Le permis de construire devrait être délivré dans la 2ème quinzaine de décembre. Le projet est conforme au plan local d'urbanisme, avec un immeuble en T, des espaces verts et jardins privatifs à l'arrière. Le promoteur est ICADE, filiale de la Caisse des Dépôts, c'est à dire l'Etat.*
- Enseignes commerciales et affiches publicitaires : *M. le Maire ne voit pas la nécessité de modifier la réglementation actuelle, dont les services municipaux assurent le respect. De plus, les commerçants font des efforts.*
- Possibilité d'organiser une réunion de quartier: *M. le Maire s'y déclare favorable. La date sera fixée prochainement.*

VIE DE L'ASSOCIATION

Dès qu'elle sera fixée, nous vous communiquerons la date de la prochaine réunion de quartier avec M. le Maire. Pour la préparer, nous solliciterons tous les riverains du quartier pour connaître leurs attentes et leurs questions. A cet effet, un document vous sera proposé dans les prochaines semaines.

HISTOIRE LOCALE

Le petit garçon et les derniers seigneurs !!!

Connaissez-vous le nom de Trocelier ? Eugène Trocelier ? C'était le propriétaire de la dernière graineterie traditionnelle de Sartrouville, à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de Lille. La maison d'angle qui abritait le magasin est encore debout mais va être démolie très bientôt : elle est vide et dépecée depuis bien des années, les vastes hangars qui abritaient la paille et les grains en sacs sont tombés...-

Son épouse, la dernière Madame Trocelier, après de nombreux mois passés derrière sa fenêtre à regarder Sartrouville vivre et circuler, est morte elle aussi. C'est une saga que la famille Trocelier !! Dans les premières années du siècle (le 20^{ème}), pendant que la mère d'Eugène tenait cette graineterie qui perdura jusqu'au début des années 80, le père lui, était charbonnier sur les bords de Seine, un vieux chantier (ensuite Lacroix, ensuite Chantiers de la Seine) qui se tenait là où est encore un ponton d'accostage, presque en bas de la rue Léon Fontaine : il devait payer une redevance d'un franc par an à Monsieur Foulon, parce que les péniches qui lui livraient le charbon dépassaient de 3 mètres la rive devant la Vaudoire, alors propriété Foulon...

Le petit Trocelier enfant, avant la Grande Guerre, allait jouer avec le fils du jardinier de La Vaudoire, et pour rejoindre son copain, il empruntait la rue de la Constituante, qui s'appelait à l'époque le Chemin du Milieu et se terminait à la propriété à travers laquelle il était interdit de passer. Le petit garçon avait le droit lui, mais s'il y avait réception au château, il lui fallait courir pour traverser cette portion de chemin pour qu'on ne le voie pas!!! – Tout cela n'est pas si vieux. Enfin si, presque un siècle.

Françoise Denais

RELATIONS DE VOISINAGE AVEC LA SNCF

A la Mi-août 2008, les thuyas en place le long du parking de la rue Jean Racine ont été coupés au ras du sol, pour permettre l'implantation d'une clôture de 2.4 m de hauteur en partie basse du talus SNCF. Comme indiqué dans le bulletin de septembre dernier, l'Association ne conteste pas l'intérêt de sécuriser le site mais s'étonne de la méthode – absence totale de concertation- et des choix techniques. Selon plusieurs riverains, il aurait été possible de conserver la haie qui présentait l'intérêt de masquer la vue du talus SNCF, mal entretenu et peu esthétique.

En accord avec les riverains, un courrier a été envoyé à la SNCF pour demander « *que s'instaurent de bonnes relations de voisinage* ». Nous avons reçu réponse de la part du Directeur délégué infrastructures de Paris Saint-Lazare. En voici l'essentiel.

« Je tiens tout d'abord à vous exprimer mes regrets. Ce chantier de pose de clôtures aurait effectivement pu fournir l'occasion de nouer des liens. Cependant, je tiens à vous préciser que nous n'avons pu identifier avant le début des travaux à qui appartenait cette haie (...). Aussi, le chantier a été lancé sans concertation préalable, n'ayant pas d'interlocuteur identifié.

Je prends note que votre association souhaite à l'avenir être associée. Je vous informe que l'établissement territorial (le service SNCF d'Achères) va prendre contact avec vous afin d'envisager un aménagement en lieu et place de la haie disparue.

Attendons la suite.....

SANTE

Le dispensaire fermé définitivement

Dans notre bulletin de novembre dernier, nous annoncions la fermeture prochaine du Centre de santé Maurice Berteaux, situé dans le parc du Dispensaire. Cette information a été confirmée à l'Association par M. le Maire.

Déjà fermé en février 2003 pour travaux de mise en sécurité, le Centre de santé a été réouvert courant 2004 avec une activité restreinte. Il assurait des consultations de médecine générale, rhumatologie, gynécologie, sevrage tabagique. Son avantage : il respectait les tarifs fixés par la sécurité sociale (pas de dépassement d'honoraires) et pratiquait le tiers-payant (c'est-à-dire la gratuité pour les assurés bénéficiant d'une mutuelle agréée).

Les raisons de la fermeture sont d'ordre économique : un coût pour la commune. Le regroupement de toutes les consultations au Centre de santé municipal Yves Culot, sur le Plateau, permettrait de faire des économies.

L'Association a pris connaissance des informations disponibles sur le sujet : un article du Parisien (13 novembre 2008), un autre dans le Courrier des Yvelines (19 novembre 2008), deux tracts diffusés par l'opposition municipale, rien (pour le moment) dans le bulletin municipal ni sur le site de la ville.

Sans prétendre épuiser le sujet, et pour tenter d'éclairer nos lecteurs, voici quelques observations :

- Après la disparition des soins et des urgences à la clinique du Pont, en 2002, la fermeture du centre Berteaux correspond incontestablement à la disparition d'une offre de soins de proximité en centre ville.
- Outre la difficulté pour s'y rendre à partir de nos quartiers, le Centre Culot pourra-t-il absorber le supplément de patients ?
- N'aurait-il pas été opportun de susciter un débat préalable à la décision de fermeture, afin d'éclairer la population sur les enjeux, les choix possibles et le devenir de l'offre de soins à Sartrouville pour tous ?

Le nouvel hôpital ouvrira en 2014

En remplacement de Poissy devenu inadapté, un hôpital de 800 lits sera construit à Chambourcy, près de l'autoroute A 14. L'investissement est estimé à 300 millions d'euros, supportés par l'Etat dans le cadre du plan « Hôpital 2012 ». Le nouvel établissement sera accessible en transports en commun. Pour les véhicules particuliers, un parking de 1500 places sera réalisé. L'ouverture du nouvel établissement est prévue pour 2014.

Un scanner aux Courses à Maisons-Laffitte

L'hôpital des Courses (CHC) poursuit sa modernisation. Désormais, les urgences sont assurées 24 h sur 24h toute l'année dans un service d'urgences renforcé. Depuis l'automne 2008, l'offre de soins s'élargit encore, avec la mise en service d'un scanner moderne. Cet équipement

onéreux réalise des images de l'intérieur du corps, de façon très ciblée et précise. Il facilite ainsi le diagnostic médical et permet certaines interventions chirurgicales. C'est un plus pour les patients résidant aux alentours de Maisons-Laffitte, qui n'auront plus à aller à Poissy : au final, c'est un temps d'attente réduit et moins de trajet.

Précision importante : Le CHC n'est pas une clinique privée. C'est un Hôpital géré par une Fondation, dont le Président est Jacques Myard, député-maire de Maisons-Laffitte. Le CHC a des obligations de service public et est financé à ce titre. Il ne pratique pas de dépassement d'honoraires, selon les informations recueillies auprès de son Directeur, Patrice Malleron..

VOIRIE ET CIRCULATION

La rue Louise Michel à neuf

Cette rue débouche sur l'avenue Jean Jaurès, à côté de la police municipale. Elle vient d'être rendue à la circulation, après plusieurs mois de travaux dans sa partie basse. Le résultat est là. La rue est plus belle, avec la disparition des câbles aériens au profit de réseaux enterrés pour le téléphone et l'électricité. Les piétons peuvent cheminer agréablement sur des trottoirs plans et dégagés. La circulation est maîtrisée par différents aménagements : chaussée rétrécie par des stationnements matérialisés en « dur », feu tricolore à la sortie de la crèche, carrefours surélevés, coussin berlinois à l'intersection avec la rue Jules Rein. Conséquence de la multiplicité des dispositifs : la vitesse des véhicules est réduite, sans accélérations ni décélérations brusques, ce qui est bon pour l'environnement ...et la tranquillité des riverains. Toutes les réactions recueillies sont positives.

L'axe Jaurès – République sera « requalifié ».

Concrètement, sur cette voie, le projet consiste à :

- élargir les trottoirs et les paver
- planter des arbres
- rénover l'éclairage
- enfouir les réseaux électriques et de téléphone
- maîtriser le stationnement
- aménager les traversées piétons.

Le premier tronçon sera traité, dès 2009 : ce sera l'avenue de la République, depuis le pont SNCF jusqu' à la rue de Verdun (feu tricolore).

La rénovation se terminera en 2010-11 par l'avenue Jean Jaurès, dernière étape pour « faire un beau centre ville ».

Le pont de la gare bientôt habillé

Suite à accord avec la SNCF, le projet consiste à revêtir les parois avec des panneaux coulissants et installer des goulottes de récupération des eaux de ruissellement et d'infiltration. De son côté, la ville assurerait le traitement des trottoirs, des chaussées, l'éclairage public et la signalisation. Le déblocage de ce dossier ancien et complexe est une bonne nouvelle.

La circulation mise à l'étude

Une étude « globale » de circulation en centre ville sera budgétée et réalisée en 2009. Les résultats en seront présentés aux associations. Il faut toutefois se rappeler que la gestion de la circulation est désormais une compétence de

la Communauté de Communes de la Boucle de Seine (CCBS) qui est en train d'élaborer un plan local de déplacements pour les 7 communes de la Boucle. C'est la CCBS qui bientôt sera en charge des grosses rénovations sur les voiries.

Des aménagements pour le nouveau Lycée

Le lycée privé Jean-Paul II accueillera ses premiers élèves à la rentrée scolaire de septembre 2009, dans les bâtiments anciennement Thomson, le long de la Seine, côté Corneilles. Plusieurs aménagements sont prévus par la Ville pour assurer l'accès à cet établissement. Le quai Pierre Brunel sera mis en « cul-de-sac » dans l'emprise du lycée. L'accès en transport en commun s'effectuera à partir de la gare routière située à proximité, devant le collège Louis Paulhan. Les vélos ne seront pas oubliés. Des aménagements cyclables sont prévus sur le quai Brunel. Une liaison entre Maisons-Laffitte et le lycée est également envisagée. Après le pont sur la Seine, les lycéens cyclistes emprunteraient les rues de La Constituante et Léon Fontaine, pour rejoindre les quais vers le lycée.

Silence sur les quais

Les riverains s'en plaignaient régulièrement : des bruits importants de claquements se produisaient au passage des véhicules sur les regards d'accès aux réseaux de fibres optiques quai du Pecq, au droit de l'avenue Alfred Foulon. Les couvercles ont été changés une première fois, mais les bruits étaient réapparus rapidement. Suite à une nouvelle observation, transmise aux services techniques municipaux, les têtes de regards ont été déposées et remplacées par des tampons (doubles) dits « pour voirie lourde » (genre plaque d'égout). Le résultat est satisfaisant et apprécié par les riverains.

Petits aménagements demandés par l'Association

- A l'entrée de la rue Victor Hugo (où les 2 trottoirs sont étroits sur une dizaine de mètres), l'Association propose un aménagement d'attente.
- Mise en place de potelets à l'intersection de la rue Henri Dunant et des quais.
- Traitement de quelques « nids de poule » sur chaussées du quartier.
- Fin des reprises de trous sur trottoirs : quais de Seine et du Pecq, avenue Alfred Foulon.

URBANISME

Le projet immobilier du 28 avenue Jean Jaurès

Comme indiqué dans le dernier bulletin, une demande de permis de construire a été déposée en mairie le 19 juin 2008 pour 55 logements en habitat collectif, individuel et commerce. Suite à demande de pièces complémentaires, la délivrance du permis a été reportée au 19 décembre 2008, puis à la mi-janvier 2009. Dans l'intervalle, le dossier n'est pas accessible au public. Seules sont connues les règles d'urbanisme applicables dans ce secteur, qui ont été présentées dans le dernier bulletin. Un dossier plus complet a été mis en ligne sur le site de l'Association, www.arqm.asso.fr/. Les internautes sont invités à s'y reporter.

La ville se porte acquéreur

La Ville a exercé son droit de préemption suite à la mise en vente de l'agence immobilière Sartoris, contigu au garage Mazda, avenue Jean Jaurès. Quels sont les objectifs de la municipalité? Il est question d'y installer un commerce de bouche, dont manque Sartrouville. Autre piste : une opération immobilière incluant les abris /garage derrière l'immeuble de la rue Jean Nicolle, ce qui permettrait d'agrandir le carrefour devant la Police municipale et d'améliorer la circulation comme d'enjoliver ce secteur du Centre-Ville. A suivre...

TRANSPORTS EN COMMUN

Le toboggan du pont de Bezons a été démonté et le carrefour où il était implanté est en cours de réaménagement. Ces travaux préparent l'arrivée du tramway à Bezons, en 2011. Cette ligne dite T2 permettra de rejoindre La Défense et au-delà de continuer jusqu'à Issy-les-Moulineaux et bientôt la Porte de Versailles en correspondance avec le métro parisien.

Ce n'est pas le seul projet d'envergure. Plus près de nous, il y a la Tangentielle Nord. Depuis la gare de Sartrouville, elle desservira le Plateau grâce à la création d'une gare près du Théâtre. Au-delà, cette liaison en train léger ou « tram-train » rejoindra Argenteuil, passera par Epinay sur Seine et Le Bourget jusqu'à Noisy le Sec, contournant ainsi Paris par le Nord, en correspondance avec toutes les lignes de RER. La date de mise en service de la ligne dans son intégralité est prévue pour 2016-2017.

Les études de faisabilité sont lancées pour un autre projet. Il s'agirait de relier Saint-Lazare à La Défense par un tunnel, permettant ainsi de prolonger le RER E. Cette ligne qui dessert l'est francilien a actuellement pour terminus Saint-Lazare. L'intérêt serait de créer une nouvelle liaison est-ouest, en complément du RER A qui est saturé. Mais ce n'est pas avant une bonne dizaine d'années.

Sur le RER A, une amélioration est attendue avec la mise en service en 2010 de nouvelles rames à double étage, de plus grande capacité et plus confortables, comme le demandait une pétition soutenue par le CADEB qui avait recueilli plus de 10.000 signatures l'an dernier.

En revanche, rien de nouveau pour la liaison directe avec Paris Saint-Lazare. Malgré une pétition de 5000 signatures, les trains bleus ont cessé de circuler à partir du 4 février 2008 aux heures creuses de semaine. Avec le CADEB, nous poursuivons toujours l'objectif d'un rétablissement de la liaison.

DERNIERE MINUTE

Voici le calendrier des travaux pour la digue

2009 : études complémentaires

2010 : enquête publique (1^{er} semestre)

2010-2013 : travaux.

(Renseignements aimablement communiqués par M. Kermarrec, DGST)